



EUDiF

European Union
Global Diaspora Facility

APPEL À DEMANDES PROFESSIONNELS ISSUS DE LA DIASPORA POUR LE DÉVELOPPEMENT LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les autorités des pays partenaires et les organisations régionales sont invitées à soumettre des requêtes de soutien de la part de professionnels issus de la diaspora à travers des déploiements à court terme dans cinq secteurs prioritaires : numérisation, éducation, entrepreneuriat, environnement et santé.

CALENDRIER GÉNÉRAL		TABLE DES MATIÈRES
DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES DEMANDES	29 août 23:59 CEST	<ul style="list-style-type: none">■ VUE D'ENSEMBLE■ CANDIDATS ÉLIGIBLES■ SECTEURS PRIORITAIRES■ TYPES DE SOUTIEN■ PROCESSUS DE SÉLECTION■ DÉPÔT DE LA DEMANDE■ CONTACT■ FORMULAIRE DE PRATIQUE
PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE	janvier 2022 – octobre 2022	

VUE D'ENSEMBLE

Premier projet financé par l'Union européenne (UE) à adopter une approche globale en matière d'engagement de la diaspora pour le développement, la [Facilité mondiale de l'UE pour la diaspora](#) (EUDiF) pilote des approches visant à accroître la collaboration et l'engagement entre les organisations de développement de la diaspora en Europe, les pays partenaires et l'UE. Le programme [Professionnels Issus de la Diaspora pour le Développement](#) (DP4D) de l'EUDiF facilite les activités de transfert de capital humain à court terme des professionnels de la diaspora vers les institutions des pays partenaires ou les organisations régionales dans cinq secteurs clés. DP4D tire le meilleur parti du savoir-faire et de l'enthousiasme des professionnels de la diaspora désireux de partager leurs compétences et leur expérience dans des projets de développement par le biais de missions virtuelles et/ou sur site rémunérées. Si votre institution est intéressée par une demande de soutien au développement des capacités spécifiquement dans le domaine de l'engagement de la diaspora, veuillez vous référer au [Laboratoire de Développement des Capacités](#).

Qui sont les professionnels issus de la diaspora ?

Un professionnel de la diaspora est un émigrant ou un descendant d'émigrants d'un pays partenaire qui maintient activement des liens avec son pays d'héritage et souhaite contribuer au développement de celui-ci. Les professionnels de la diaspora doivent être basés dans l'UE27, en Suisse, en Norvège, au Royaume-Uni ou dans un pays partenaire, et avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'un des secteurs prioritaires mentionnés ci-dessous.

CANDIDATS ÉLIGIBLES

Institutions publiques locales et centrales

Seules les institutions publiques des pays partenaires d'Afrique, d'Asie, des pays du voisinage de l'Union européenne, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Pacifique sont éligibles pour présenter leur candidature.

Exemples d'institutions publiques : Ministères, départements, tribunaux, congrès, conseils municipaux, municipalités, préfectures, entreprises publiques, hôpitaux publics, établissements d'enseignement public, musées publics, instituts de recherche.

Organisations régionales

Organisations intergouvernementales composées d'États souverains d'Afrique, d'Asie, des pays du voisinage de l'UE, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Pacifique, dont les membres se caractérisent par leur appartenance à un trait commun spécifique, géographique, géopolitique, économique ou autre. Les organisations internationales ne sont pas éligibles.

Nos pays partenaires sont ceux qui sont éligibles au titre de l'instrument de coopération au développement (DCI), du Fonds européen de développement (EDF), de l'instrument européen de voisinage (ENI) et de la décision d'association outre-mer. Les pays bénéficiant de l'aide de préadhésion de l'UE ne sont pas éligibles au titre du DP4D.

SECTEURS PRIORITAIRES

L'EUDiF se concentre sur les projets de développement dans des secteurs où les diasporas sont des agents de changement appropriés, où la fuite des cerveaux est particulièrement élevée et où des programmes de transfert de capital humain à court terme peuvent être bénéfiques. Les institutions requérantes sont encouragées à identifier un domaine dans la liste suivante de secteurs prioritaires :

- Numérisation
- Éducation
- Entrepreneuriat
- Environnement et changement climatique
- Santé

TYPES DE SOUTIEN

SOUTIEN ÉLIGIBLE

EUDiF fournit un soutien technique en lien avec les activités suivantes :

- Développement de documents stratégiques et/ou d'outils de formation

SOUTIEN INÉLIGIBLE

L'EUDiF ne fournit pas les éléments suivants :

- Dons/subventions
- Équipement logiciel
 - Exemples: programmes, plateformes*
- Équipement matériel
 - Exemples : matériel de bureau*

<p><i>Exemples d'activités : rédaction de lois, stratégies, lignes directrices, manuels, programmes d'études, politiques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'évènements de transfert de connaissances <p><i>Exemples d'activités : conduite de formations, ateliers facilités, séminaires, webinaires.</i></p> ■ Conduite d'analyses, de recherches et/ou d'évaluations <p><i>Exemples d'activités : évaluation des besoins, enquêtes, collecte de données, établissement de profils, cartographie, outils de suivi et d'évaluation.</i></p> ■ Apport de savoir-faire pour les activités de visibilité et de communication <p><i>Exemples d'activités : réalisation d'activités de sensibilisation, création de boîtes à outils de communication.</i></p> ■ Facilitation de la mise en réseau et des partenariats <p><i>Exemples d'activités : activités de mise en réseau</i></p> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure <p><i>Exemples : bâtiments, rénovations</i></p> ■ Coût de personnel permanent/régulier
---	---

Qu'est-ce que cela signifie en pratique ?

Nous couvrons jusqu'à **100 jours** d'honoraires des experts de la diaspora par action et - le cas échéant - les frais de voyage, les **indemnités journalières de subsistance**, les coûts liés à l'organisation d'événements de transfert de connaissances et d'autres coûts opérationnels pré-approuvés liés à la mise en œuvre d'activités qui entrent dans la catégorie des **SOUTIENS ÉLIGIBLES** énumérés ci-dessus, y compris l'interprétation, les installations de conférence et les coûts d'impression. Vous pouvez demander l'expertise d'un professionnel de la diaspora spécifique ou d'une petite équipe de professionnels de la diaspora comprenant jusqu'à 3 experts aux compétences complémentaires ou d'une association/d'un réseau de la diaspora.

Les déploiements virtuels et sur site sont tous deux possibles. Toutefois, en raison des restrictions liées au Covid, pour le moment les déploiements sur site seront examinés au cas par cas. Le déploiement virtuel devrait également constituer une alternative viable et adaptée lorsque le déploiement sur site est impossible pour des raisons de santé ou de sécurité.

La mise en œuvre des actions se déroulera de janvier 2022 à octobre 2022. Par conséquent, les activités que vous proposez de mettre en œuvre dans le formulaire de candidature doivent s'inscrire dans ce calendrier.

Explorez les **fiches d'information** sur notre site web pour voir des exemples d'actions en cours, et les types d'assistance technique que nous fournissons.

- **DP4D est un mécanisme de transfert de capital humain, et non une subvention.** L'EUDiF gère le budget et le financement des activités sélectionnées.
- **Seules les demandes des candidats éligibles demandant des types de soutien éligibles seront évaluées.**
- **Une autorité requérante ne peut soumettre qu'une seule demande** dans le cadre du DP4D et/ou une demande à notre autre mécanisme : le **Laboratoire de Développement des Capacités**

PROCESSUS DE SÉLECTION

Une fois que vous aurez soumis votre candidature, le comité directeur du projet EUDiF, composé de l'ICMPD et de la DG INTPA, sélectionnera un nombre limité de candidatures après une évaluation interne basée sur les critères de sélection énumérés ci-dessous, et une consultation avec les parties prenantes concernées. Bien que le DP4D soit axé sur la demande, nous visons un équilibre géographique et thématique et encourageons les candidatures de toutes les régions partenaires. Le 22 juin, EUDiF organisera une session d'information pendant le [Future Forum](#) afin de répondre aux questions relatives à la soumission d'une demande.

Les candidats retenus et non retenus seront informés des résultats avant la fin du mois d'octobre 2021. Après la sélection, l'EUDiF et les candidats retenus élaboreront conjointement un plan d'action définissant la phase opérationnelle qui débutera en janvier 2022.

A vertical timeline on the right side of the page, marked with a yellow arrow pointing downwards. It lists six key dates with their corresponding descriptions. The timeline starts with '7 juin 2021' at the top and ends with 'Janvier 2022' at the bottom.

7 juin 2021	Publication de l'appel à propositions
22 juin 2021	Réunion d'information
29 août 2021 23:59 CEST	Date limite de dépôt des candidatures
Octobre 2021	Notifications du processus d'évaluation
Novembre 2021	Début de la rédaction du plan d'action
Janvier 2022	Début de la mise en œuvre

CRITÈRES DE SÉLECTION

CRITÈRE 1 QUALITÉ	CRITÈRE 2 COHÉRENCE	CRITÈRE 3 IMPACT
Jusqu'à 40 points Le transfert de capital humain d'un professionnel de la diaspora vers l'institution d'accueil est au cœur de l'action et répond directement aux besoins et objectifs énoncés. Ces objectifs sont mesurables et spécifiques, et l'action est réalisée dans le cadre du calendrier proposé, des moyens disponibles, de son contexte local et des capacités d'absorption du demandeur.	Jusqu'à 30 points Les compétences, connaissances et outils que vous souhaitez acquérir correspondent aux priorités de <u>votre institution</u> et s'appuient sur les enseignements tirés des initiatives passées et en cours dans le contexte de votre action. Vous démontrez également votre engagement à diriger et à vous approprier la mise en œuvre de l'action aux côtés de l'EUDiF. Notre rôle consistera principalement à soutenir votre institution et le professionnel de la diaspora dans la mise en œuvre des activités visant à développer vos capacités.	Jusqu'à 30 points Les compétences, connaissances et outils que vous souhaitez acquérir génèrent des résultats durables après la fin du soutien de l'EUDiF. Ils contribuent au travail et à la programmation à venir, et apportent des éléments innovants dans le contexte de l'action.

DÉPÔT DE LA DEMANDE

Pour soumettre une demande, cliquez sur le bouton "**Request**" sur le [site web de l'EUDiF](#). Ce bouton génère un formulaire de demande à remplir en ligne. Seules les demandes reçues par le biais du formulaire en ligne seront évaluées. Une version pratique de ce formulaire est annexée au présent document. Elle couvre toutes les questions du formulaire en ligne, telles que les coordonnées, les principales caractéristiques de la demande et une analyse des critères de sélection.

L'EUDiF accepte les candidatures en [anglais, français, espagnol, russe ou arabe](#). Lors du processus de sélection, les critères décrits précédemment seront strictement appliqués. Les demandeurs sont donc encouragés à remplir le formulaire de demande de manière claire et détaillée. Tous les candidats recevront une réponse automatique confirmant la réception de leur demande.

L'EUDiF traite toutes les données personnelles conformément au [Règlement général sur la protection des données de l'UE](#).

HUIT MOYENS DE METTRE EN VALEUR VOTRE DEMANDE

- **Pratiquez** : pour préparer votre demande, nous vous recommandons d'utiliser le formulaire de pratique ci-dessous et de vous référer aux fiches d'information des candidatures réussies sur [notre site web](#) afin de vous inspirer. Une fois que vous êtes satisfait de votre projet de candidature, vous pouvez le soumettre via le formulaire en ligne. **Le formulaire en ligne ne sauvegardera pas votre progression, assurez-vous donc de commencer et de soumettre votre candidature en une seule session.**
- **Échelle** : il s'agit d'un mécanisme de transfert de capital humain à petite échelle fonctionnant par le biais de missions à court terme. Assurez-vous donc que les activités proposées correspondent au calendrier et aux possibilités de soutien. En outre, afin de délimiter la portée de votre demande, veillez à identifier un domaine spécifique au sein du vaste secteur prioritaire.
- **Faisabilité du déploiement** : l'action et le déploiement des experts doivent être viables compte tenu des conditions de santé et de sécurité du pays ainsi que du contexte local.
- **Innovation** : assurez-vous que votre proposition est innovante et ne reproduit pas des travaux existants. L'innovation comprend des éléments d'extensibilité, de reproductibilité et - le cas échéant - l'inclusion de groupes spécifiques tels que les jeunes et les femmes.
- **Leadership**: assurez-vous de décrire votre rôle dans la mise en œuvre de l'action.
- **Brièveté** : il y a une limite de caractères pour chaque section. Veillez à ce que vos réponses soient courtes et précises, et assurez-vous d'inclure les informations pertinentes dans la bonne section afin d'éviter les répétitions.
- **Plausibilité du changement** : nous apprécions une séquence structurée d'étapes démontrant de manière convaincante que notre soutien technique améliorera votre capacité à mettre en œuvre vos actions.
- **Session d'information** : rejoignez-nous lors de notre session d'information virtuelle en juin pour répondre à vos questions sur cet appel à candidatures. Nous vous encourageons à soumettre vos questions à l'avance à : EU-Diaspora@icmpd.org

CONTACT

Si vous rencontrez un problème lors de la soumission de votre demande, veuillez contacter l'équipe du projet à l'adresse EU-diaspora@icmpd.org.

Pour plus d'informations et pour rester informé des activités et services de l'EUDiF :

- Visitez [le site web de l'EUDiF](#)
- Inscrivez-vous à la [newsletter de l'EUDiF](#)
- Suivez l'EUDiF [sur Twitter](#)

FORMULAIRE DE PRATIQUE DP4D

Appel à demandes : Juin 2021

Le programme **Professionnels Issus de la Diaspora pour le Développement** (Dp4D) de l'EUDiF vise à canaliser l'expertise des professionnels de la diaspora vers les pays partenaires et les organisations régionales afin de développer cinq secteurs clés : la numérisation, l'éducation, l'entrepreneuriat, l'environnement et la santé. Ceci est une demande pour un **programme de transfert d'expertise technique à court terme** et non une subvention. L'EUDiF gérera le budget et le financement des activités sélectionnées. Veuillez lire attentivement les **lignes directrices** avant de remplir ce formulaire. EUDiF ne prendra en compte **que les demandes soumises via le formulaire en ligne**.

Parlez-nous de vous

Nom complet de l'institution principale et acronyme

400 caractères

Type d'institution

Veuillez vous référer à la section "Candidats éligibles" des Lignes directrices pour les candidatures.

- Autorité publique centrale
- Autorité publique locale
- Organisation régionale

Date de création

70 caractères

Adresse complète

Assurez-vous d'inclure la ville et le pays

400 caractères

Email

70 caractères

Téléphone

70 caractères

Site web et médias sociaux

400 caractères

Objectifs de votre institution

400 caractères

Activités principales de votre institution

400 caractères

Pays dans lesquels vous menez vos activités

400 caractères

Comment pouvons-nous vous contacter ?

Personne de contact principale

Nom et prénom

70 caractères

Fonction

70 caractères

Numéro de téléphone

70 caractères

Adresse email

70 caractères

Quelle expertise de la diaspora recherchez-vous pour favoriser le travail de développement sectoriel ?

Référez-vous à nos actions en cours via [nos fiches d'action](#) afin de vous inspirer, et visez l'innovation !

Principales caractéristiques de l'action

Titre de votre action

70 caractères

Besoins auxquels l'action répondra

Référez-vous aux [fiches d'action](#) "Contexte et besoins" pour avoir des exemples

1000 caractères

Objectif général

Référez-vous aux [fiches d'action](#) "Objectifs" pour avoir des exemples

400 caractères

Objectifs spécifiques

Référez-vous aux [fiches d'action](#) "Objectifs" pour avoir des exemples

400 caractères

Champ d'application géographique

Indiquez où l'action sera mise en œuvre. Indiquez le pays, la ville, le village et la communauté, le cas échéant

400 caractères

Défis et risques

Quels sont les défis que vous prévoyez pour la mise en œuvre de l'action

1000 caractères

Entrons dans les détails

1. Veuillez sélectionner l'un des cinq secteurs prioritaires de DP4D :

- Numérisation
- Éducation
- Entrepreneuriat
- Environnement
- Santé
- Autre, veuillez préciser :
70 caractères

2. Quel sous-domaine dans ce secteur souhaitez-vous aborder ?

400 caractères

3. EUDiF peut fournir un type de soutien de la diaspora par action, dans le cadre duquel vous pouvez proposer jusqu'à trois activités. Veuillez sélectionner le type de soutien que vous souhaitez recevoir et dresser la liste des activités à mettre en œuvre dans ce cadre. Indiquez leurs résultats attendus et leur durée respective.

Ces activités doivent vous aider à atteindre vos objectifs et répondre à vos besoins. Gardez à l'esprit que nous souhaitons mettre en œuvre les demandes retenues entre janvier 2022 et octobre 2022, avec un maximum de 100 jours d'expertise alloués à chaque action.

Référez-vous aux [fiches d'action](#) « Types d'expertise de la diaspora » et « Résultats attendus » pour avoir des exemples

Type de soutien

- Élaboration de documents stratégiques et/ou d'outils de formation
- Organisation d'événements de transfert de connaissances
- Conduite d'évaluations, de recherches et/ou d'analyses
- Apport de savoir-faire pour les activités de visibilité et de communication
- Facilitation de la mise en réseau et des partenariats
- Autre, veuillez préciser :
caractères

Activité 1

Description de l'activité

400 caractères

Durée de l'activité en semaines

70 caractères

<p>Résultats attendus <i>400 caractères</i></p> <p>Activité 2</p> <p>Description de l'activité <i>400 caractères</i></p> <p>Durée de l'activité en semaines <i>70 caractères</i></p> <p>Résultats attendus <i>400 caractères</i></p> <p>Activité 3</p> <p>Description de l'activité <i>400 caractères</i></p> <p>Durée de l'activité en semaines <i>70 caractères</i></p> <p>Résultats attendus <i>400 caractères</i></p>
<p>4. Expliquez comment les activités que vous proposez correspondent aux priorités de votre organisation et sont cohérentes avec le travail existant. <i>1000 caractères</i></p> <p>Il est important que votre proposition complète les initiatives passées et en cours des autres parties prenantes, et qu'elle ne les duplique pas. Comment votre proposition s'appuie-t-elle sur les initiatives passées et en cours et sur les enseignements tirés ? Cela peut être au niveau local, national et/ou régional.</p> <p>5. Nous pensons que tous les candidats et partenaires devraient avoir un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des activités. Veuillez décrire les rôles et les tâches de votre institution dans le déploiement du professionnel de la diaspora et dans la mise en œuvre de l'action. <i>1000 caractères</i></p> <p>6. Comment allez-vous pérenniser les résultats des activités après la fin du soutien de l'EUDiF au projet ? Veuillez inclure des informations sur les ressources humaines, techniques et financières disponibles et les autres capacités internes qui, selon vous, pourraient contribuer à la durabilité à long terme de l'action. <i>1000 caractères</i></p> <p>7. Quels sont les éléments innovants dans votre proposition ? Veuillez faire référence à la reproductibilité, à l'extensibilité, à l'impact du projet et à tout autre aspect innovant auquel vous pouvez penser. <i>1000 caractères</i></p> <p>8. Avez-vous en tête un ou plusieurs professionnels de la diaspora pour cette mission ? Le(s) professionnel(s) de la diaspora doit (doivent) être basé(s) dans l'UE27, en Suisse, en Norvège, au Royaume-Uni ou dans un pays partenaire.</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Oui</i> <input type="checkbox"/> <i>Non</i> Si oui, veuillez expliquer <i>400 caractères</i></p> <p>9. Quelles sont les compétences et le profil que vous recherchez chez un professionnel de la diaspora, et pourquoi ces compétences et ce profil sont-ils recherchés et perçus comme faisant une différence dans la réalisation de vos objectifs ? <i>1000 caractères</i></p> <p>10. Votre institution a-t-elle travaillé avec un professionnel de votre diaspora dans le passé ?</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Oui</i> <input type="checkbox"/> <i>Non</i> Si oui, veuillez expliquer <i>400 caractères</i></p> <p>Autres remarques <i>1000 caractères</i></p>

Comment avez-vous entendu parler de cet appel ?

- Site web de l'EUDiF
- Email de l'EUDiF
- Lors d'un événement de l'EUDiF
- Page Twitter de l'EUDiF
- Réunion bilatérale
- Bouche à oreille
- Moteur de recherche
- LinkedIn
- Autre, veuillez préciser :
70 caractères

Merci de votre intérêt pour l'EUDiF et bonne chance pour votre candidature !

Si vous avez des questions concernant le formulaire de candidature ou le DP4D en général, veuillez contacter : EU-diaspora@icmpd.org.